

**Communiqué de presse**

**Pour diffusion immédiate**

**Négociation dans le secteur public**

**Un dépôt insultant, une fois de plus**

Québec, le 29 octobre 2023. – « Beaucoup de bruit pour rien : une bonification pitoyable de seulement 1,3 % sur une durée de cinq ans. » C’est avec une vive déception, mais peu d’étonnement, que les porte-paroles du Front commun ont pris connaissance du dépôt effectué ce matin par le Conseil du trésor, lequel est reçu comme un affront. Encore une fois, le gouvernement démontre son incapacité à comprendre les difficultés vécues dans les services publics et à réaliser l’urgence de sauver le bateau qui est en train de couler. Il prouve de plus sa déconnexion complète face à la colère des travailleuses et des travailleurs qui, épuisés, portent sur leurs épaules des services publics plus que jamais fragilisés.

« Ce dépôt est une nouvelle claque au visage des 420 000 travailleuses et travailleurs du Front commun. C’est une insulte. C’est trop peu trop tard. Pour nos gens, tendre l’autre joue, c’est terminé », ont tonné d’une seule voix les porte-paroles du Front commun, François Enault, premier vice-président de la CSN, Éric Gingras, président de la CSQ, Magali Picard, présidente de la FTQ, et Robert Comeau, président de l’APTS.

Malgré le fait que 100 000 personnes sont venues appuyer le Front commun dans les rues le 23 septembre, malgré un mandat de grève générale illimitée adopté à 95 % et l'annonce d'une première journée de grève, l’éléphant a encore accouché d’une souris. Le gouvernement continue de vouloir tout décider seul, de tout imposer, habitué à manœuvrer ainsi depuis sa première élection, en 2018.

« Nous ne voyons rien dans ce dépôt qui permettrait de lever la grève. Nous devons nous rendre à l’évidence. La grève est la seule solution pour que le gouvernement comprenne. Puisqu’il le souhaite, on va l’exercer haut et fort le 6 novembre prochain », ont renchéri les porte-paroles. Ces derniers ont aussi précisé qu’ils prendront le temps d’analyser le dépôt en détail et en feront la présentation à leurs instances respectives, mais il ne fait déjà aucun doute qu’il n’est pas à la hauteur des attentes de leurs membres.

**Offre salariale**

L’offre salariale, qui est passée de 9 % sur cinq ans à 10,3 % pour la même période, ne réglera en rien l’immense retard que subissent les 420 000 travailleuses et travailleurs regroupés en Front commun par rapport aux autres Québécoises et Québécois.

« La nouvelle offre salariale ne réussira pas à nous sortir de l’appauvrissement proposé par le gouvernement. Nous jouons toujours dans le même mauvais film, un film catastrophe. »

Rappelons que le gouvernement a choisi de donner aux parlementaires 30 % d'enrichissement et de rattrapage auxquels viendront s’additionner d'autres augmentations annuelles et qu’il a offert 21 % aux policiers de la Sûreté du Québec. L'entente salariale à convenir avec le Front commun devra le considérer.

« Nous constatons que ces offres substantielles ont été offertes à des emplois à majorité masculine, alors que les services publics, composés à 78 % de femmes, ne se font offrir que des miettes. On est encore devant une discrimination inacceptable envers les femmes. »

**Primes**

En reconduisant certaines primes jusqu’au renouvellement de la convention collective, la ministre LeBel a posé le seul geste sensé dans le contexte, mais il ne s’agit pas d’un gain, c’était déjà acquis. S’attaquer aux conditions de travail et de pratique des travailleuses et des travailleurs œuvrant dans des secteurs en difficulté, de la part d'un gouvernement qui prétend vouloir être un employeur de choix, aurait été une grave erreur. Cependant, en mettant fin à des mesures administratives prévues dans le cadre de la COVID-19, le gouvernement met le feu aux poudres.

**Retraite**

Le recul du gouvernement sur une mesure de « détention » qu’il voulait imposer au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) – soit le fait de faire passer la retraite sans pénalité de 55 à 57 ans pour les personnes ayant 35 ans de service – constitue une bonne nouvelle, certes, mais l’attaque majeure demeure alors que le régime est pourtant en excellente santé financière, dont la réduction des rentes exigées sous prétexte d’une bonification du régime de rentes du Québec (RRQ).

**Tables sectorielles**

Le règlement de cette négociation passe certes par une entente à la table centrale, mais également aux tables sectorielles. « Malgré tous les signaux envoyés à ces tables, dont l’élagage mené récemment, nos vis-à-vis patronaux répondent qu’ils n’ont aucun mandat pour parler même de leurs propres demandes. Nous sommes rendus à nous questionner sur la volonté et la capacité du gouvernement à convenir d'ententes satisfaisantes prochainement. »

Comme toujours, le Front commun sera disponible pour négocier afin de faire avancer cette négociation rapidement, à la satisfaction de ses membres.

Pour plus d'informations sur cette négociation : [frontcommun.org](https://www.frontcommun.org/).

-30-

**Renseignements :**

**Noémi Desrochers, CSN**

Cellulaire : 514 216-1825

[noemi.desrochers@csn.qc.ca](mailto:noemi.desrochers@csn.qc.ca)

**Maude Messier, CSQ**

Cellulaire : 514 213-0770

[messier.maude@lacsq.org](mailto:messier.maude@lacsq.org)

**Jean Laverdière, FTQ**

Cellulaire : 514 893-7809

[jlaverdiere@ftq.qc.ca](mailto:jlaverdiere@ftq.qc.ca)

**Maxime Clément, APTS**

Cellulaire : 514 792-0481

[mclement@aptsq.com](mailto:mclement@aptsq.com)